



POITIERS, UNE CAPITALE MÉDIÉVALE

Sous la conduite de Claude Andrault-Schmitt, professeur émérite d'Histoire de l'Art médiéval, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (Université de Poitiers/CNRS).

Poitiers fut avec Limoges l'une des deux capitales de l'Aquitaine historique, ou Aquitaine du nord. Ville choisie par la reine Radegonde pour instituer le premier monastère féminin des Gaules, ville réputée pour sa richesse à l'époque carolingienne, elle fut dotée d'un palais et de deux tours maîtresses par les ducs d'Aquitaine / comtes de Poitiers, sans compter les nombreuses églises qu'ils enrichirent, et même de véritables opérations d'urbanisme. Ayant pris le titre à la suite du mariage d'Aliénor avec Henri comte d'Anjou, plus tard duc de Normandie et roi d'Angleterre, les Plantagenêts n'ont pas dérogé à cette réputation de mécènes.

Deux apanages ont participé à l'embellissement monumental, celui d'Alphonse de Poitiers à partir de 1241, celui de Jean de France duc de Berry à partir de 1372. On ne saurait oublier l'installation provisoire de Charles VII et de son parlement, qui a coïncidé avec la création de l'université (1431).

Le contexte politique et culturel a maintenu un haut niveau de création artistique au XV^e siècle, et même bien au-delà malgré la perte de pouvoir économique et politique, mais le nombre des édifices médiévaux impose de faire une sélection. On ne saurait passer sous silence l'actualité archéologique ou monumentale, ainsi les mises au jour de peintures murales dans la cathédrale, ou les projets concernant le palais – continûment lieu de justice jusqu'à 2019.



Tour Maubergeon ou tour aux fiefs (1384-1400)



Cathédrale Saint-Pierre-et-Paul, bras sud du transept, décor peint, fin du XIII^e siècle.

PROGRAMME (sous toute réserve)

Vendredi 25 mars (de 9h à 18h) : Poitiers : cathédrale Saint-Pierre de Poitiers, église Sainte-Radegonde, palais des comtes de Poitou-ducs d'Aquitaine, hôtel Fumé et hôtel Berthelot, église Saint-Jean-de-Montierneuf

Samedi 26 mars (de 8h30 à 18h) : Hypogée des Dunes ; Saint-Savin-sur-Gartempe ; Chauvigny, château d'Harcourt et église Saint-Pierre ; Nouaillé : église, bâtiments monastiques et enceinte

Dimanche 27 mars (de 9h à 17h) : Poitiers : Baptistère Saint-Jean / musée Saint-Croix (alternativement en 2 groupes) ; église Notre-Dame-la-Grande ; église Saint-Hilaire-le-Grand, église des Jésuites (chapelle Saint-Louis) et sa sacristie.

Informations pratiques

(le programme détaillé sera communiqué aux participants dans la semaine qui précède la visite)

Accueil des participants le vendredi 25 mars à 9h
à la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers (rue Sainte-Croix).
Début des visites à 9h15.

Fin des visites à l'église des Jésuites
(chapelle Saint-Louis de Poitiers, 1 rue Louis Renard, à environ 900 m
de la gare SNCF) le dimanche 27 mars aux alentours de 17h.



Cathédrale, vitrail de la Crucifixion, ange de l'Ascension (env. 1160)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner avec votre règlement, impérativement **le lundi 21 mars 2022 au plus tard** à
Société française d'archéologie – 5, rue Quinault – 75015 Paris (France)
Courriel : frederique@sfa-monuments.fr – Téléphone : 01 42 73 08 07

PARTICIPANT(S)

M., Mme (Prénom, nom) : N° SFA :

M., Mme (Prénom, nom) : N° SFA :

Coordonnées à renseigner seulement si vous n'êtes pas sociétaire ou si vous avez déménagé ou changé de n° de téléphone/ adresse courriel :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone / Mobile :

Courriel :

INSCRIPTION

	INDIVIDUEL (membre de la SFA)	COUPLE (membres de la SFA : tarif pour 2 <u>sociétaires</u>)	JEUNE - 35 ans
Droits d'inscription :	<input type="checkbox"/> 125 €	<input type="checkbox"/> 186 €	<input type="checkbox"/> 62 €
Déjeuner le samedi : Restaurant à Saint-Savin (nombre de couverts limité)	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 35 €
Car le samedi :	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 20 €
TOTAL =	€	TOTAL =	€

Supplément aux droits d'inscription **obligatoire** pour toute personne NON MEMBRE de la SFA. (sauf JEUNE de moins de 35 ans), qu'elle accompagne un sociétaire ou non :

TOTAL + 30 € par personne non membre = €

RÈGLEMENT

Mode de règlement : par chèque à l'ordre de la SFA par virement au compte ci-dessous
 par carte bancaire ou Paypal (sur demande)

Fait à :

Le :

Signature :

Relevé d'Identité Bancaire : CIC PARIS PEREIRE				
Banque	Guichet	N° de compte	Clé	Devise
30066	10857	00020086001	22	EUR
BIC : CMCIFRPP		IBAN : FR7630066108570002008600122		